



Bulletin d'information du 15 mai 2023



Jacques Delon, président, accueille les participants et souligne la présence de :
Mme Catherine Pila, directrice générale de la RTM, Mme Marion Vortemann, en charge des CIQ auprès de la Métropole ainsi que messieurs Gwenaël Richerolle, directeur de cabinet du 6/8 et Elliot Perenchio, adjoint au 6/8, délégué à la propreté.

Il remercie les personnes qui ont répondu à notre demande en nous adressant leurs questions sur des sujets aussi différents que : L'avenue Flotte, le devenir du golf Borely, les nuisances sonores, le chemin A. Marin, les trottoirs du Prado et les tags de l'entrée du tunnel. Nous reviendrons sur tous ces sujets.



Eviction de votre CIQ :

Après 45 ans de présence dans les locaux de la mairie du 6/8, votre CIQ est menacé d'expulsion par lettre recommandée A/R de la mairie centrale !

Affaire à suivre...Nous vous tiendrons informés.

Nos fils rouges :

La



procédure engagée par la Cadenelle suit son cours. Thalassa envisage de s'y joindre. Nous n'avons pas d'information sur la position de la mairie, pourtant concernée par cette affaire (cf partage de 1888)

Nuisances sonores :



Rien de nouveau hélas sous le soleil : la réglementation n'est toujours pas respectée. M Richerolle nous indique que le décret de 2017 et son arrêté d'application de 2023 seront respectés cet été. Acceptons-en l'augure ! Nous vérifierons.

Quant à la cabane des amis, elle sera démolie...pour renaître sur l'embouchure de l'Huveaune ! Ne déplace-t-on pas le problème ? Les horaires indiqués seront-ils respectés ?

Le parc Valbelle :

Toujours dans l'attente de sa réhabilitation définitive. Qu'en est-il de la mise en valeur de la chapelle Valbelle, attendue depuis tant d'années ?

On apprécie sa fermeture nocturne.



Sécurité :

Un constat dont nous nous serions bien passés: notre quartier est le plus cambriolé de toute la ville de Marseille.



Squatt rue de la turbine : Aucune réponse de la mairie à notre courrier de demande d'explications. Que fait-on ?

M. Perenchio assistera au prochain CSA (Conseil de sécurité d'arrondissement).

Impasse de la Frescoule : Les petits trafics continuent et la police doit à nouveau intervenir. Depuis plus de deux ans, on attend toujours la mise en stationnement payant de cette voie, encombrée régulièrement de voitures-ventouses.



Parc Henri
devrait être fermé la
Les nuisances (chiens,
récurrentes. Les
s'en plaignent.



Fabre : Comme le parc Valbelle, il
nuit. Son entretien laisse à désirer.
prostitution, bruit, drogue) sont
résidents des copropriétés voisines

Cadre de vie :

La zone à faible émission :



Avons-nous le sentiment de mieux respirer ?
Difficile à croire. Comment remplacer les
véhicules polluants ? Quels contrôles ?

Le constat est là : pour l'instant, ça ne marche
pas. Un coup d'accélérateur serait le bienvenu.

Propreté :



Un exemple parmi tant d'autres. Les
ordures sont ramassées de façon très
irrégulière, ce qui nous vaut ce type de
constat.

M. Perenchio nous promet une
amélioration dans les prochains jours. A
suivre.

Circulation et stationnement :



Sans

Cette station de recharge permanente par ces faire. La police ne peut disparu ! Ubuesque !

commentaires...

de véhicules électrique est squattée en véhicules « thermiques » qui n'ont rien à y pas verbaliser car le panneau d'interdiction a

Le Prado

accidentogène ?

Pas de radars et des caméras de surveillance inopérantes. Pas de contrôle. Conséquence : des morts sur ces voies. La presse locale s'en est émue (voir La Provence du 15 mai dernier).

Place Louis Lumière :



On passe du « tout au rien ». Comment gérer le stationnement des convois funéraires devant l'église, de la sortie de l'école...etc ?

Les tags : Allons-nous rivaliser avec la Plaine ?



La mairie centrale est en charge de ce fléau.

Il y a tout de même des bonnes nouvelles :



Le chemin Auguste Marin enfin praticable ! Nous le demandions depuis longtemps !

Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site

<https://ciq-saint-giniez-prado-plage.fr/>

Passons au meilleur moment de la soirée !



Prochaine réunion :

Assemblée générale

Lundi 19 juin 2023 18 heures Centre Cadenelle.